

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 11 novembre 2024

Faits saillants

- Les partenaires sociaux français revoient un paramètre sur l'assurance-chômage des frontaliers
- Le nombre de travailleurs frontaliers français atteint un nouveau record à plus de 230 000
- L'élection de D. Trump fait naître des craintes pour la stabilité financière et les cryptoactifs

Macroéconomie

Assurance-chômage des travailleurs frontaliers : Appelés par le gouvernement français à trouver des pistes d'économies en matière d'assurance-chômage, à hauteur de 400 M € visés de manière à soulager les comptes de l'Unédic, les partenaires sociaux ont abouti cette semaine à un accord national interprofessionnel qui devrait être valable sur une durée de quatre ans. Le texte porte sur l'emploi des seniors, les parcours syndicaux et de nouvelles règles en matière d'assurance chômage, en particulier s'agissant des frontaliers. Sur ce sujet, l'accord conclu au terme de cinq séances de négociations prévoit l'adoption d'un coefficient d'abattement qui se traduirait par une réduction du montant des indemnités chômage des frontaliers, qui perçoivent jusqu'à présent une allocation calculée sur la base de leur dernier traitement dans le pays de travail frontalier. Le coefficient d'abattement entend intégrer dans le calcul allocataire la différence entre le salaire (tel que perçu par exemple en Suisse) et le coût de la vie en France. L'accord obtenu entre les partenaires sociaux, une fois validée par leurs instances respectives, se traduira par une convention d'assurance chômage, soumise à l'agrément du Premier ministre. L'objectif est de pouvoir aboutir à une entrée en vigueur du nouveau dispositif au 1^{er} janvier 2025. Pour rappel, l'indemnisation des frontaliers français ayant perdu leur emploi à l'étranger représente un surcoût annuel de l'ordre de 800 M € pour l'assurance chômage, concentré à 72 % sur la seule Suisse.

Nombre de travailleurs frontaliers : D'après l'Office fédéral de la statistique, le nombre de travailleurs frontaliers résidant en France et travaillant en Suisse a continué de croître rapidement ces derniers mois, atteignant un nouveau record à 231 456 au 3^{ème} trimestre 2024, soit une progression de +4,2 % sur 1 an et de +25 % depuis début 2021. Les travailleurs français représentent désormais 57 % de l'ensemble des frontaliers résidant à l'étranger et travaillant en Suisse, loin devant les Italiens (23 %) et les Allemands (16 %).

Marché du travail : Le taux de chômage au sens du BIT s'est accru à 4,7 %, au 3^{ème} trimestre, après 4,0 % au 2^{ème} trimestre. Sur un an, la part de chômeurs dans la population active a crû de 0,5 pt de pourcentage ; cette hausse est plus marquée pour les étrangers (+1,2 pt), les 25-49 ans (+0,8 pt) contrairement aux 50-64 ans, dont le taux de chômage reste stable à 3,3 %, celui des jeunes (15-24 ans) étant le plus important, à 10,9 % (+0,4 pt, la moyenne dans l'Union Européenne étant 15,1 %). En parallèle, toujours par rapport au T3 2023, le nombre d'actifs occupés a progressé de +0,7 % pour atteindre 5 343 000 personnes, la hausse étant portée par les femmes (+1,3 %) et les étrangers (+1,3 %).

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 14/11	Var. vs 07/11
EUR/CHF	0,9357	-0,6 %
USD/CHF	0,8892	+1,5 %
SMI	11 784	-1,1 %
Taux 10a	0,409 %	-0 pb

Croissance : Selon l'estimation préliminaire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la croissance économique de la Suisse s'est élevée à 0,2 % au 3^{ème} trimestre (en rythme trimestriel, corrigé des variations saisonnières et des événements sportifs) après 0,5 % au trimestre précédent. La croissance du secteur des services a été contrebalancée par une évolution négative de l'industrie.

Franc et dollar américain : Un peu plus d'une semaine après l'élection de D. Trump à la présidence des Etats-Unis, le dollar US continue de s'apprécier face au franc suisse. Il s'échangeait ainsi à 88,8 centimes CHF contre 86,2 centimes le 5 novembre, jour du scrutin. L'euro, lui, est stable par rapport au CHF, à 0,94 centimes CHF. La tendance à l'appréciation du CHF vis-à-vis de l'euro devrait toutefois se poursuivre sur le long terme, même si la monnaie suisse pourrait s'affaiblir un peu temporairement avec la probable prochaine baisse de taux d'intérêt de la Banque Nationale Suisse (BNS) attendue pour le 12 décembre.

Coûts de la santé : La Conseillère fédérale à l'Intérieur, Elisabeth Baume-Schneider, a présidé cette semaine une réunion dédiée à la maîtrise des coûts de la santé, réunissant des représentants des cantons, des associations médicales (FMH), des hôpitaux (H+), des assureurs maladie (santésuisse et curafutura), de l'industrie pharmaceutique (scienceindustries) et des organisations de patients. Cette réunion a fixé un objectif commun consistant à dégager des économies annuelles de 300 M CHF dès 2026, soit près de 1 % des primes d'assurance-maladie, selon le Département fédéral de l'intérieur. La maîtrise des coûts repose sur des réformes législatives en cours, dont deux programmes soumis au Parlement, un contre-projet à l'initiative de maîtrise des coûts, et la réforme du financement uniforme (EFAS), qui sera soumise à votation le 24 novembre prochain (cf. [Veille économique et financière du 11 au 18 octobre](#)). Des mesures de court terme, ne nécessitant pas de modifications législatives, doivent compléter ces efforts.

Secteur financier

Elections américaines : Outre les craintes portant sur la possible hausse des barrières douanières suite à la victoire de D. Trump (cf. [Veille économique et financière du 1^{er} au 8 novembre 2024](#)), des préoccupations émergent également sur (i) la stabilité financière et (ii) le secteur de la cryptofinance. (i) Si rien n'est acté à ce stade sur ce que ferait le nouveau Président américain en matière de réglementation financière, des voix au sein du camp républicain s'étaient élevées pendant la campagne électorale pour notamment dénoncer d'éventuels soutiens de l'Etat aux institutions financières « Too Big To Fail » dans le sillage de la crise de 2008, annuler une partie des mesures contre le blanchiment d'argent car jugées coûteuses et inefficaces, ou encore réformer la Fed en lui retirant la supervision de la politique monétaire pour la remettre aux banques et revenir à un système où le dollar serait garanti par des dépôts d'or. Cette semaine et face au risque de dérégulation de la finance aux Etats-Unis, la conseillère fédérale aux finances Karin Keller-Sutter et son homologue britannique ont évoqué le principe d'une coordination accrue entre la Suisse et le Royaume-Uni au sein des différences instances financières internationales, dont le Conseil de stabilité financière. (ii) En ce qui concerne la cryptofinance, la Suisse va devoir veiller à préserver sa compétitivité face aux promesses électorales des Républicains. D. Trump, qui souhaite faire des Etats-Unis un leader mondial de la cryptofinance et constituer une réserve stratégique de bitcoins (1 million de BTC évoquées), pourrait notamment mettre en œuvre un environnement réglementaire nettement plus favorable. Le défi serait ainsi grand pour la Suisse qui s'est efforcée ces dernières années, via sa Crypto Valley, d'apparaître comme un lieu d'implantation privilégié pour les crypto-entreprises, principalement dans les cantons de Zoug et Zurich.

Régulation financière : Le Conseil fédéral a approuvé le 13 novembre les objectifs stratégiques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour les années 2025-2028. Contrairement à la stratégie précédente, [la feuille de route](#) ne compte plus que 4 objectifs (contre une dizaine précédemment) et souligne la nécessité de compétences élargies pour des interventions précoces. Les 4 objectifs sont les suivants : (i) « une surveillance préventive et efficace » en vue d'un « comportement commercial intègre de la part des assujettis » ; (ii) « un renforcement continu de la résistance financière et opérationnelle » des établissements sous sa tutelle (un objectif qui concerne principalement UBS) ; (iii) « l'élaboration de conditions-cadres permettant de garantir une surveillance efficace et une intervention précoce » ; (iv) « une amélioration opérationnelle », avec la possibilité de « communiquer efficacement ».

La durabilité et l'innovation sont en revanche à peine évoqués. La lutte contre le blanchiment figure quant à elle toujours parmi les obligations de la FINMA mais n'est plus considérée comme stratégique. La simplification de la réglementation n'est plus non plus à l'ordre du jour. Ces objectifs ne comprennent pas non plus à ce stade la possibilité pour la FINMA d'infliger des sanctions financières - prérogative à laquelle s'opposent notamment l'Association suisse des banquiers (ASB)

ou encore la Conseillère fédérale aux finances Karin Keller-Sutter qui privilégient un régime de responsabilité des dirigeants. Le Conseil fédéral attend les conclusions de la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP), attendues pour la fin d'année, pour publier son rapport définitif sur la stabilité des banques, dans lequel il précisera les instruments dont disposera la FINMA.

Secteurs non financiers

Télécom : L'autorité italienne de régulation des communications (AGCOM) vient de donner son accord à l'opération d'acquisition de Vodafone Italia par Swisscom, sans émettre de réserve. Cette opération, annoncée le 15 mars dernier, a déjà été approuvée par la Commission européenne, la présidence du Conseil des ministres italien et par la Commission suisse de la concurrence. Elle doit encore recevoir l'approbation de l'autorité italienne de la concurrence (AGCM) qui a ouvert en septembre une enquête approfondie dans le cadre de la réglementation italienne de contrôle des fusions. Swisscom prévoit de conclure la transaction au 1^{er} trimestre 2025.

Dépendance : En 2023, les coûts des établissements médico-sociaux (EMS) ainsi que ceux des services et soins à domicile ont enregistré leur plus forte hausse en une décennie, selon l'Office fédéral de la statistique, augmentant respectivement de +5 % et de +7 %, par rapport à 2022, pour atteindre un total de 15 Mds CHF. Les dépenses des EMS (11,7 Mds CHF) représentent un coût moyen mensuel par résident de 10 446 CHF. La capacité d'accueil en EMS est restée stable avec près de 100 000 places, mais le besoin en soins quotidiens s'est établi à 1h50 par personne hébergée, marquant ainsi un record et une hausse de +4 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de postes équivalents temps plein dans les EMS a progressé de +2,4 %, atteignant un total de 103 355. Cette hausse a été particulièrement marquée parmi le personnel soignant titulaire d'un diplôme étranger (+4,2 % contre seulement +1 % pour les soignants formés en Suisse).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay